

SÉANCE DU 17 SEPTEMBRE 2024 (10 conseillers présents)

1- ADMINISTRATION GENERALE

1-1 Ecole :

- o L'effectif de rentrée sur le SIVU Montpellier / St André compte 94 élèves en primaire et 61 en maternelle. **Stabilité à l'horizon des trois prochaines années.**
- o Avenant du règlement cantine pour inclure connaissance et traitement du cas des enfants allergiques

- o Maintien du service de transport communal
Cette année 9 enfants en sont bénéficiaires. Pour l'année scolaire 2023/2024 le coût du transport pour un enfant résidant à moins de 3 kms de l'école s'élève à 5 131 € pour la Commune.

1-2 Personnel

- o Renouvellement du contrat de Madame Marina LASSERENNE pour le renfort en garderie
- o Proposition d'un contrat de 4 mois à Madame Aude MAILLARD pour lui permettre de suivre les stages de formation de secrétaire de Mairie dans la perspective du remplacement de Nadine Chaillou (départ retraite)

1-3 Mouvements locatifs

- o Départs : -le 31 août du 11 rue des Ecoles
-le 17 octobre du 6B rue de la Seudre
-le 30 novembre du 7 chemin des Marais

- o Commerces : A compter du 1^{er} octobre
-nouveau locataire du magasin dépôt ventes avec Mme Alexandra L'HOMMELET
-Résiliation du Bail du Restaurant « le relais de St André » le 30 septembre

1-4 Conclusions de l'Enquête publique (chemin du Fagnat)

Tous les riverains ont rencontré le commissaire enquêteur - Il est favorable avec prescriptions de maintien de la servitude de passage et d'un bornage par un géomètre des limites de propriétés.

1-5 La Commission de sécurité SDIS a visité les locaux de la salle des fêtes le 3 septembre (quelques aménagements sont à prévoir)

Le contrôle Veritas validera les recommandations du SDIS fin septembre

La commission de sécurité de l'arrondissement de Saintes qui se réunira le 9 octobre se prononcera sur le reclassement de l'établissement en 5eme catégorie.

1-6 Eclairage public

La consommation des 229 luminaires équipés en Led sur la période 2023/2024 est divisée par 2,4

2- Travaux :

2-1 Logements

- Réalisation de l'isolation et la couverture des deux logements du presbytère
+ peintures des volets.

- Changement des ouvertures du logement du 7 rue des Ecoles + réfection intérieure (SDB / peinture)
- En prévision, remplacement des équipements de la cuisine du logement 11 rue des écoles
ainsi que des travaux énergétiques au logement du 7 chemin des marais.

2-2 Voirie

- pose fin septembre du radar pédagogique à l'entrée du village de chez Touchay sur la RD 139
- Démarrage de l'effacement des réseaux à Jorignac avant fin 2024
- Retrait des poteaux électriques au Moulin du Pas - Fin novembre
- Report de l'implantation de la voie piétonne entre la Cour du Bois et le Bourg au second semestre 2025 (finances Département)

3- Autres Sujets

3-1 Ordures ménagères

- Les délégués CDC se sont prononcés sur le maintien en redevance du paiement des ordures ménagères (plus économique que la taxe)
- Les membres du conseil réclament la mensualisation de la redevance

3-2 Infos ENEDIS

- o L'élagage est un véritable enjeu pour l'acheminement de l'électricité. Aussi ENEDIS nous rappelle que l'automne est la saison propice pour la taille des arbres

3-3 Le SMBS

- o Le Syndicat mixte du Bassin de la Seudre (SMBS) a mis en place une régie et propose l'enlèvement des arbres qui encombrant le cours de la Seudre derrière le cimetière en liaison avec l'association syndicale des propriétaires et la Commune.
- o Etablissement par les services du Syndicat du diagnostic sur l'origine du débordement du cours d'eau dans le village de chez Touchay et présentation de propositions aux propriétaires riverains afin que l'écoulement des eaux rejoigne l'Aubardrie (affluent de la Seudre)